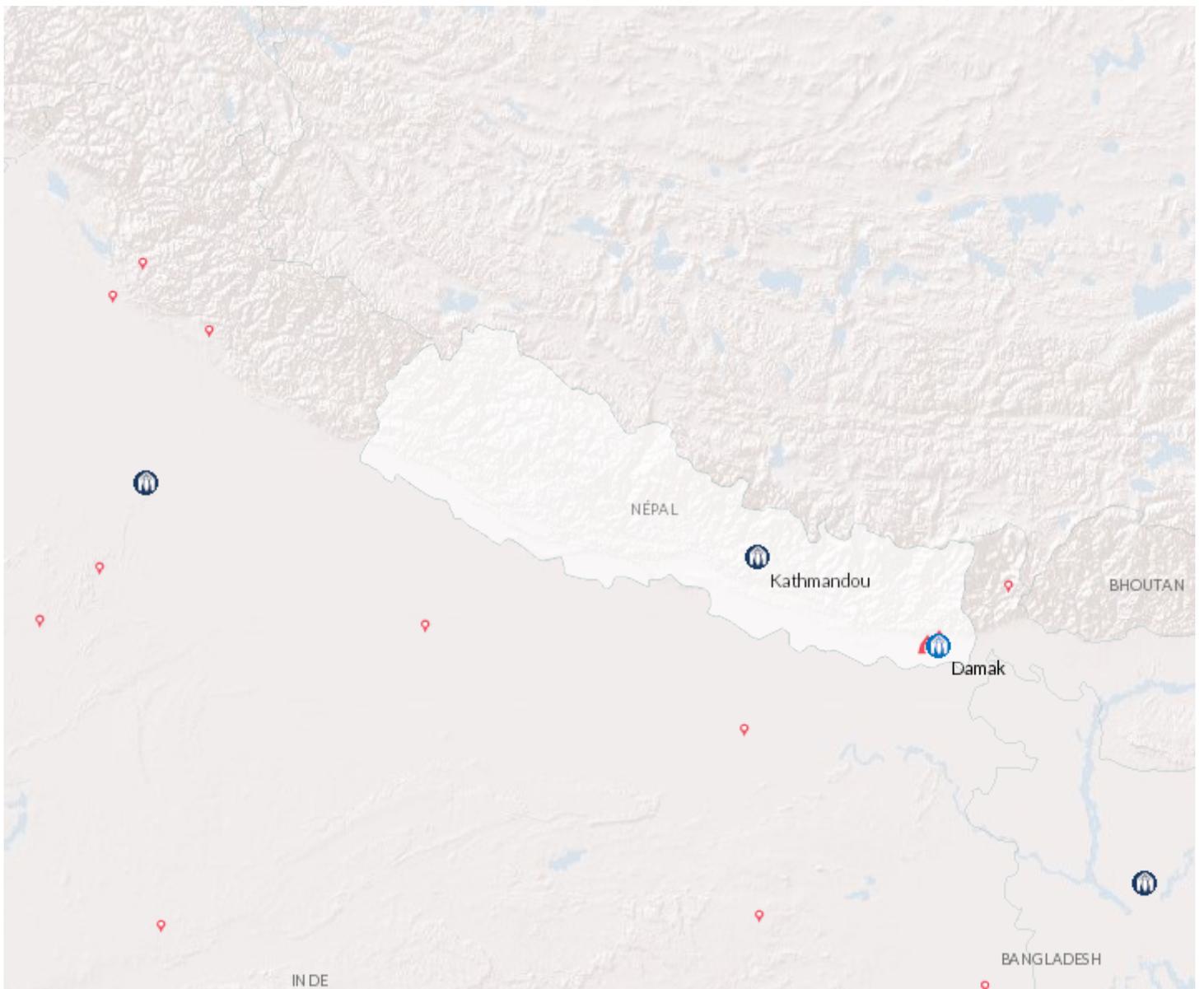


Rapport de fin d'année 2017

25/7/2018

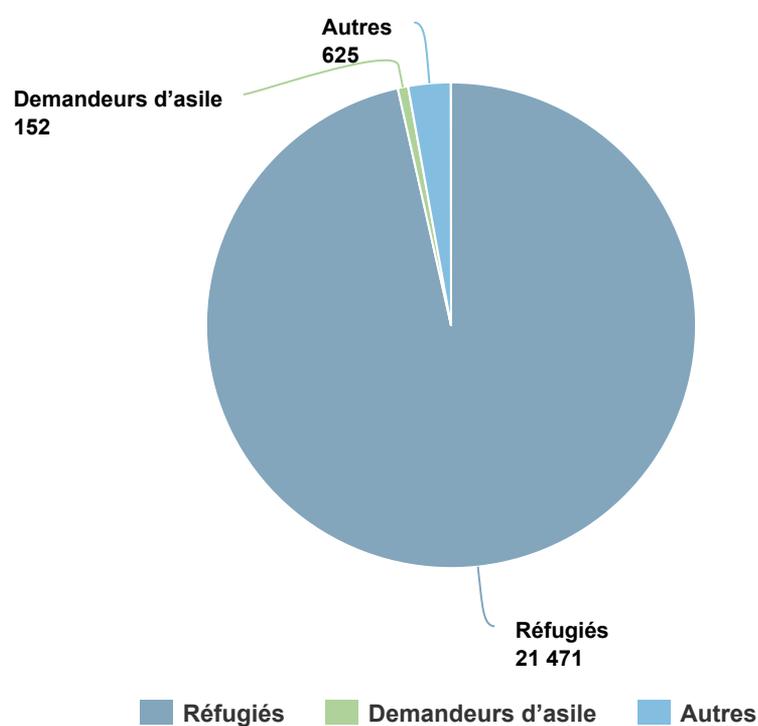
Opération: Népal



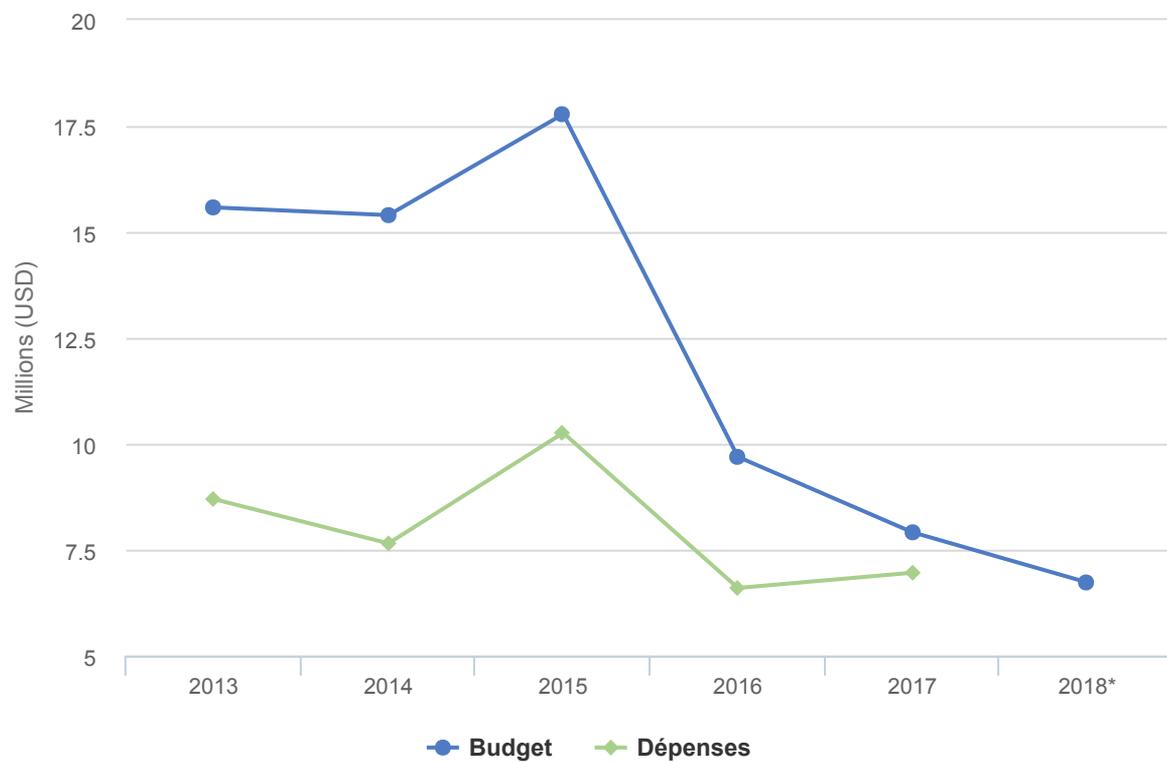
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 15% EN 2017

| | |
|-------------|--------|
| 2017 | 22,248 |
| 2016 | 26,170 |
| 2015 | 33,068 |



Budgets et Dépenses - Népal



Contexte opérationnel

Si le Népal n'a pas adhéré à la Convention de 1951 ni à son Protocole de 1967 et qu'il ne dispose pas d'une législation nationale sur l'asile, il possède néanmoins une longue tradition d'octroi de l'asile et accueille généreusement des réfugiés depuis plusieurs décennies. Les élections parlementaires historiques tenues en décembre 2017 ont abouti à la mise en place d'un nouveau gouvernement et à l'établissement de structures fédérales, ainsi qu'à un processus de décentralisation qui offre des possibilités de resserrer les partenariats stratégiques avec les acteurs du développement en se fondant sur le principe de ne laisser personne de côté.

Tendances démographiques

Le nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR a diminué du fait du départ en réinstallation des réfugiés bhoutanais. Avec la conclusion du programme de réinstallation de grande envergure, plus de 112 000 réfugiés originaires du Bhoutan ont été réinstallés alors que, fin 2017, la population restant dans les camps comptait près de 7 400 personnes.

Le HCR a apporté protection et assistance à environ 690 réfugiés et demandeurs d'asile urbains venant de neuf pays.

Chiffres clés

- 100% des réfugiés ont eu accès aux soins de santé primaires
- 100% des victimes connues de violences sexuelles ou de genre ont reçu un soutien adapté
- 100% des ménages de réfugiés bhoutanais ont disposé d'une énergie durable
- 93% des enfants réfugiés en âge de fréquenter l'école primaire ont été scolarisés
- 372 réfugiés bhoutanais ont suivi une formation à l'entrepreneuriat
- 25 litres d'eau potable, en moyenne, étaient disponibles par personne et par jour
- 6 projets de coexistence pacifique ont été mis en œuvre

Principales réalisations

Le succès du programme de réinstallation des Bhoutanais a ouvert des voies pour poursuivre la recherche de solutions alternatives. Le HCR s'est davantage centré sur l'amélioration de l'autosuffisance, le renforcement d'une approche communautaire, l'élargissement de l'accès des réfugiés aux services locaux et sur la mise en place de synergies avec les communautés locales dans les domaines de l'éducation, de la santé, des moyens d'existence et de la protection sociale. Des équipes spéciales sectorielles, formées des bureaux gouvernementaux locaux, de réfugiés, de partenaires, de la société civile et d'autres acteurs, ont été instaurées à Damak, et des partenariats stratégiques ont été élargis à Katmandou ainsi qu'à Damak. S'agissant des moyens d'existence, les principales réalisations comprennent la formation de groupes d'auto-assistance dont l'objectif est d'améliorer les pratiques d'épargne et de prêt, de faire correspondre le développement des compétences professionnelles avec les besoins du marché et d'améliorer les aptitudes à l'entrepreneuriat.

Besoins non satisfaits

Les besoins non satisfaits des réfugiés bhoutanais étaient principalement liés aux projets de soutien des communautés hôtes dans la santé, l'éducation et les activités de subsistance. Du fait de la limitation des ressources, l'appui infrastructurel aux institutions locales en vue de relever leurs capacités à accueillir les réfugiés n'a été appliqué que partiellement.

